



Le bulletin trimestriel d'information entre la municipalité et les habitants de Saint Nicolas de Pierrepont

## LE MOT DU MAIRE.

Chers concitoyens, chers amis, chers voisins.



Alors que notre pays tourne au ralenti depuis un an et demi (confinement, limitations, port du masque, vaccination de masse, restrictions de nos libertés, fermeture des lieux de vie...), pour autant, nous gardons un optimisme sans faille, tout en tenant compte des injonctions et recommandations de la Préfecture de la Manche. En effet, depuis notre arrivée aux commandes de Saint Nicolas de Pierrepont, il y a juste une année, nous ne cessons d'œuvrer, avec dynamisme et conviction, pour que notre belle commune garde tout son attrait, sa quiétude et surtout pour préparer l'avenir.

Je remercie d'ailleurs l'ensemble de mes adjoints et conseillers municipaux qui effectuent au jour le jour un travail remarquable dans l'accomplissement de leur mandat. Ils savent se rendre disponibles, à l'écoute, et jamais à court d'idées.

En feuilletant cette gazette estivale, vous aurez un aperçu des actions que nous avons menées et celles en cours de réalisation. Divers dossiers importants sont en attente sur mon bureau car ils nécessitent une attention particulière (coût, faisabilité, concertation, retombées...). Tout ne se fait pas en une seule fois, c'est le cas, entre autres, de la numérotation des habitations, patience !

Dès septembre, le comité consultatif communal « culture et loisirs », dont vous pouvez faire partie, se réunira. Il est temps, je pense, de réfléchir à des moments festifs et de rencontres. Bien sûr la traditionnelle galette des rois et le repas des aînés me viennent à l'esprit mais pas seulement : pourquoi pas un moules-frites, une paëlla en fin d'été ou une choucroute garnie au cœur de l'hiver ? Je sais que beaucoup d'entre vous sont en attente.

Une boîte à livres, une exposition, une conférence, une sortie, une manifestation culturelle ? Bref, les idées ne manquent pas !

Enfin, je tiens à remercier particulièrement les personnes qui, bénévolement, œuvrent à la vie de notre commune pour de petits travaux indispensables (tracteur, remorques, sarclage, voyages à la déchetterie, travaux divers...). En ce sens, merci également pour les nombreux messages de sympathie et de soutien : cela nous touche beaucoup !

Je vous souhaite un bel été, qu'il soit à Saint Nicolas ou dans d'autres contrées. Prenez soin de vous et de vos proches. Bonne lecture.

Votre maire, Yves Canonne

## **UN AN DEJA !....**

Les habitants de St Nicolas ont décidé en juin 2020 de nous faire confiance pour mener les affaires communales pour 6 années.

Nous arrivons à l'issue de la première année, et il nous a semblé important de faire un petit bilan de cette année compliquée par la pandémie.

Voici « en vrac » une liste des actions réalisées, en cours, ou qui nécessitent des études de faisabilité.

### **Travaux de voirie:**

- Empierrement du chemin de la Chevalerie (après Josset).
- Réfection totale (bitumage) de la route menant à Launay.
- Curage au Roncheret.
- Curage, réfection et gestion hydraulique au sentier des Ruettes (sortie du bourg) à droite avant le pont.

### **Autres travaux:**

- Réhabilitation et remise en location du logement communal « dit école des filles ».
- Travaux de désencombrement du logement « mairie ».
- Travaux d'entretien sur la lande de la Glinette et sur le mont Colquin : coupe d'ajoncs, broyage et exportation par les jeunes de l'Institut médico-éducatif de la Glacière.
- Convention avec des éleveurs pour le pâturage sur le mont (caprins, équins, bovins).
- Parking de la mairie, matérialisation au sol des emplacements de stationnement « personnes en situation de handicap ».

### **Etudes en cours:**

- Lotissement du grand chêne (re-étude et validation par le conseil municipal) avec le bureau d'étude Savelli.
- Etude avec le département pour le programme « fond d'investissement rural », rencontre avec Mrs Jean Morin et Nicolas Tarteau du CD50 afin d'échanger sur une réfection/reconstruction de la salle communale et de la mairie.
- Lauréat de l'appel à projet « ma commune en transition » du parc des marais. Dans ce cadre les travaux du cimetière doivent commencer à l'automne (plantations).
- Lauréat avec la commune de Derville pour la gestion écologique du mont Colquin, dossier mené par le CPIE, 60 000 euros attribués par la Dréal-normandie.

### **Communication en direction des habitants de la commune:**

- Création d'un site internet.
- Création d'une page Facebook.
- Refonte de la gazette en éditions trimestrielles.
- Nombreux articles dans la presse locale traitant de la commune de St Nicolas.

### **Nos actions en direction des habitants:**

- Mise en place d'un distributeur de rouleaux de sacs de tri à la mairie.
- Confection et distribution des paniers de Noël en direction des plus âgés.
- Mise en place des permanences des élus (maire et adjoints) de 17h à 19h les mardis et jeudis.
- Mise en place des comités consultatifs communaux.
- Questionnaire en direction des habitants pour connaître leurs aspirations.
- Alertes aux services de l'état et au groupe Orange à la suite de la rupture des fils téléphoniques (Bouttemont).

### **Réflexions en cours:**

- Réfection de la mairie et de l'appartement mitoyen.
- Etude sur la réfection/reconstruction de la salle communale.
- Numérotation des habitations sur le territoire de la commune.

Nous avons conscience que beaucoup reste à faire, que beaucoup de projets restent à se concrétiser. Nous comptons sur votre participation dans les comités mis en place, convaincus qu'en mettant en commun les idées...nous avancerons plus efficacement !

## LES INFOS

### RÉSULTATS DU DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES À SAINT NICOLAS DE PIERREPONT.

#### RÉGIONALES:

- Inscrits: 249
- Abstentions: 73,09%
- Votants: 67
- Mr. Morin Hervé: 39,39%
- Mme Boulanger Mélanie: 37,88%
- Mr. Bay Nicolas: 19,70%
- Mr. Bonnaterre Laurent: 3,03%

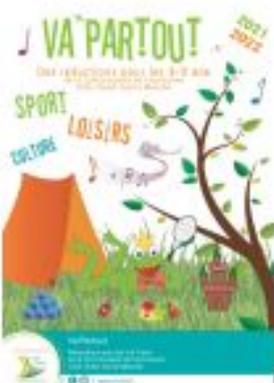
#### DÉPARTEMENTALES:

- Inscrits: 249
- Abstentions: 73,49%
- Votants: 66
- Mme Collette Hedwige et Mr Morin Jean: 77,05%
- Mme Lambin Julienne et Mr. Ledormeur Mathieu: 22,95%



### RÉFECTION DU CHEMIN COMMUNAL DE LAUNAY.

Le chemin communal de Launay jusqu'à la D327, fortement dégradé, a été entièrement refait par un enrobé bitumineux à chaud. Un billard remplace les nids de poule!



Le dispositif Va'Partout a été créé pour favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs des enfants de 3 à 11 ans, domiciliés sur l'une des communes de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.

-6 coupons de réduction par enfant en échange de 5 € soit jusqu'à 48 € d'économies possibles

-Coupons valables du 1er septembre 2021 au 31 août 2022

-1 seule adhésion par enfant

-Réductions immédiates auprès des associations partenaires (liste complète disponible sur le dépliant ou dans la

rubrique "comment en bénéficier ? > j'utilise mes coupons chez les partenaires)

- Attention : les coupons Villes en Scène et Cinéma 2020/2021 peuvent être utilisés jusqu'au 31 décembre 2021.

Les inscriptions pour le Va'Partout 2021 - 2022 commencent le lundi 5 juillet 2021 !

**Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche**

**20 rue des Aubépines**

**50250 LA HAYE**

**02 33 07 11 79 - [contact@cocm.fr](mailto:contact@cocm.fr)**

Si je me trompe de jour pour sortir mes poubelles, je les rentre chez moi en attendant le prochain passage. Ainsi j'évite qu'elles soient ouvertes par des animaux errants.





## Appel au Fond d'Investissement Rural pour Saint Nicolas de Pierrepont.

Le conseil départemental de la Manche, dans le cadre de sa politique territoriale 2016-2021, souhaite accompagner des projets d'équipements locaux.

À travers le Fonds d'Investissement Rural (FIR), il est donc possible de solliciter une aide pour le ou les projet(s) de notre commune.

Pour chaque commune, le conseil départemental a déterminé une enveloppe globale pour deux années, calculée sur une base de 100 € par habitant (population DGF), avec un seuil de 50 000 € et un plafond de 100 000 €.

Le conseil départemental propose à la commune de définir elle-même le taux d'intervention qu'elle appliquera au coût éligible du projet. Celui-ci devra cependant être compris entre 10 et 40 % et être validé par le conseil départemental. Ce taux d'aide peut être porté à 50 %, quand une commune n'a pas mobilisé l'intégralité de son enveloppe pour le financement d'un projet en lien avec les grandes orientations stratégiques départementales, à savoir l'habitat, les équipements « petite enfance » et les aménagements d'espaces naturels contribuant au maintien et au développement de la biodiversité.

La commission consultative communale « travaux » a repéré 2 points majeurs qui pourraient faire appel au FIR : La salle communale (qui n'est plus qu'un tas de ferraille) et le logement communal jouxtant la mairie (dans un état également pitoyable).

Jean Morin (devenu il y a peu Président du Conseil Départemental de la Manche) est venu le jeudi 27 mai dernier accompagné de Mr Nicolas Tarteau (chef de projet territoire) afin de présenter le programme FIR et de visiter les locaux concernés.

La commission « travaux » aura à charge de solliciter des devis auprès de maîtres d'œuvre, d'architectes et de retenir la meilleure formule pour notre commune.

Affaire à suivre... au cours de l'hiver.

SORTIE NATURE à l'écoute des oiseaux au crépuscule,  
à l'écoute du mystérieux engoulement.  
"OISEAUX DU CRÉPUSCULE"  
SAMEDI 10 JUILLET 2021 - 21 H 30 - 23h00  
RV : parking sur le Mont de DOVILLE  
Groupe Cotentin : 06 83 07 39 55  
Site : <http://normandie.lpo.fr>



Dessin : Serge Nicolle



## LES GRENOUILLES ET LES CRAPAUDS DE NOTRE COMMUNE : CROA CROA !!!

Les amphibiens (amphi = double, bio = vie) ont une vie terrestre et une reproduction dans l'eau.

Ils forment sans doute l'une des classes les plus menacées du règne animal. Presque tous méritent une surveillance particulière car ils sont fragiles et occupent des habitats vulnérables.

Voici les espèces de grenouilles et crapauds qui sont observées sur notre commune :

Le plus connu de tous est le Crapaud commun. Il peut être assez gros (jusqu'à 11 cm), de couleur marron avec une peau verruqueuse. Il a des yeux cuivrés à rouge avec une pupille horizontale. On le rencontre sur un chemin ou dans un coin du potager.

Viennent ensuite les « Grenouilles vertes ». Elles passent presque toute leur vie dans l'eau. Elles font entendre leurs chants quand en juin le soleil réchauffe leur mare.

L'Alyte-accoucheur est un petit crapaud gris de 5cm environ. Il a de grands yeux dorés et une pupille verticale. On l'entend le soir quand il émet une petite note flûtée qui peut porter loin mais il reste en général bien caché sous les pierres ou dans un petit terrier. Le mâle porte au printemps sur ses pattes postérieures les œufs jusqu'à l'éclosion.

La Rainette verte est toute petite aussi avec ses 5 cm. Elle reste près du milieu aquatique, accrochée à une branche d'arbre ou à d'autres végétaux. Elle passe inaperçue dans la végétation mais son chant porte très loin, environ à 1 kilomètre !

La Grenouille rousse est marron avec un bandeau foncé qui passe au niveau de l'œil. Elle peut mesurer jusqu'à 11 cm, généralement moins. On la rencontre dans les prairies. Elle saute à notre approche.

A notre échelle, dans la commune, nous cherchons à protéger tous ces amphibiens. Pour cela, il faut noter tous les lieux où nous les rencontrons, rechercher où ils se reproduisent, rénover des mares tombées en désuétude.....

Les nuits de pluie, soyez prudents car les amphibiens sortent et se font malheureusement souvent écraser.

Vos observations anciennes ou actuelles peuvent nous être très utiles. Merci d'envoyer par écrit une date, un lieu et une espèce que vous avez trouvée à la Mairie qui transmettra.



crapaud commun



grenouille verte



Alyte-accoucheur



Grenouille rousse

### Rions un peu.

Ma femme et moi avons décidé de partir en week-end à la plage et de descendre au même hôtel qu'il y a 10 ans, lors de notre lune de miel.

Mais, au dernier moment, à cause d'un problème au travail, ma femme n'a pas pu prendre son jeudi. Nous avons donc décidé que je prendrai l'avion le jeudi, et ma femme le lendemain.

Arrivé comme prévu et après avoir loué la chambre d'hôtel, je me rends compte que dans la chambre, il y a un ordinateur avec connexion Internet. Je décide alors d'envoyer un courriel à ma femme. Mais je me suis trompé en écrivant l'adresse.

C'est ainsi qu'à Perpignan, une veuve qui venait de rentrer des funérailles de son mari mort d'une crise cardiaque, reçoit mon e-mail.

La veuve consulte sa boîte aux lettres électronique pour voir s'il n'y a pas de messages de la famille ou des amis, et s'évanouit à la lecture du premier d'entre-eux. Son fils entre dans la chambre et trouve sa mère allongée sur le sol, sans connaissance, au pied de l'ordinateur.

Sur l'écran, on pouvait lire le message suivant :

« A mon épouse bien-aimée. Je suis bien arrivé. Tu seras certainement surprise de recevoir de mes nouvelles maintenant et de cette manière. Ici, ils ont des ordinateurs et tu peux envoyer des messages à ceux que tu aimes. Je viens d'arriver et j'ai vérifié que tout était prêt pour ton arrivée, demain vendredi. J'ai hâte de te revoir. J'espère que ton voyage se passera aussi bien que s'est passé le mien.

PS : Il n'est pas nécessaire que tu apportes beaucoup de vêtements : il fait une chaleur d'enfer ici ! »

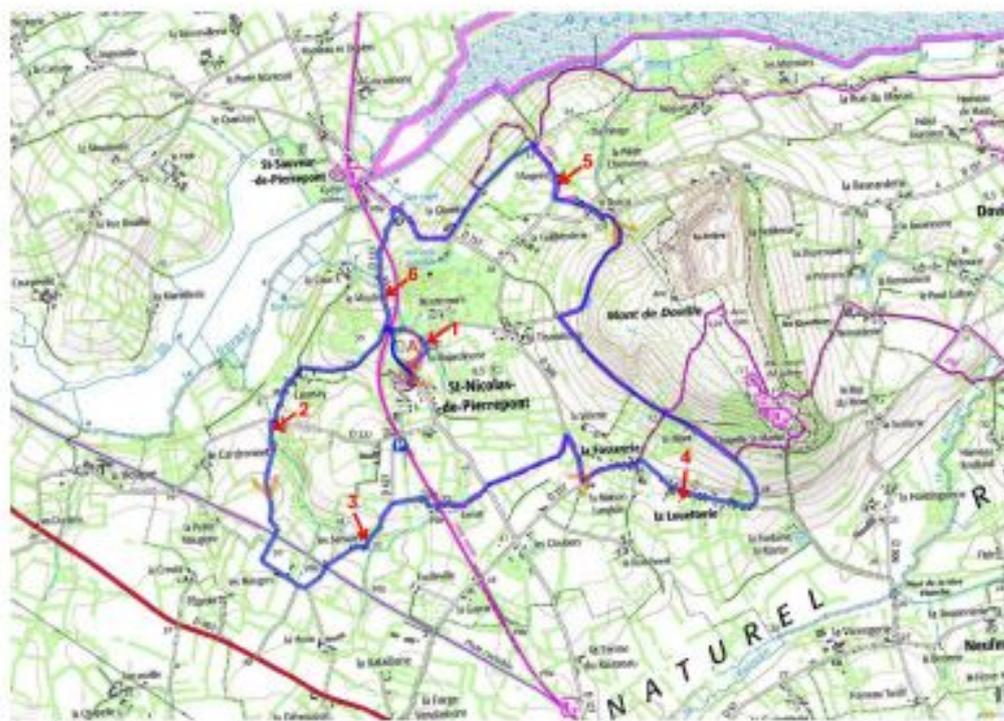
## LES LAVOIRS DE SAINT NICOLAS - Par Danièle Aumont.

Les lavoirs font partie de notre patrimoine. Indispensables dans le passé, ils attirent aujourd'hui notre curiosité.

Contrairement à une représentation très répandue, les lavandières ne s'y rendaient pas pour laver le linge, mais pour l'y rincer. Le passage au lavoir était en effet la dernière étape avant le séchage. Le lavage avait lieu dans les habitations mais le rinçage qui nécessitait de grandes quantités d'eau claire, ne pouvait se faire que dans les cours d'eau ou dans une source captée: le lavoir. Jusqu'au début du XXème siècle les « grandes lessives », appelées « buées » où on lavait les grosses pièces de linge, duraient généralement trois jours. Le premier jour appelé « purgatoire », le linge trempait dans de l'eau froide, dans d'énormes baquets de bois pour un premier dégrassage ; le deuxième appelé « enfer », on versait de l'eau bouillante sur le linge recouvert d'une épaisse couche de cendres ; le troisième appelé « paradis », le linge était rincé et essoré au lavoir. Les grandes lessives se faisaient 2 fois par an, les petites lessives (petites pièces de linge) 1 fois par semaine.

Les lavoirs avaient une importante fonction sociale. Ils constituaient, en effet, un des rares lieux où les femmes pouvaient se réunir, discuter, plaisanter, chanter. Ils étaient interdits aux hommes. Le lavage du linge était physiquement très difficile, aussi, le fait de le pratiquer de façon collective le rendait plus facilement supportable. À St Nicolas de Pierrepont, on trouve encore 6 lavoirs: On n'y voit plus de lavandières mais des agriculteurs venir chercher de l'eau fraîche pour leur bétail.

Pour les marcheurs curieux, voici le « circuit des 6 lavoirs » de notre commune. Il part de la mairie et fait 10km900.



Distance: 10,900 kms

Difficulté: facile

Départ et arrivée: parking de la salle communale.

Prendre à droite à la sortie du parking puis à gauche (face au presbytère).

Descendre à droite vers La "Dujardinerie" où vous trouvez le premier lavoir (1).

Continuer le chemin en herbe sur 300m et remonter sur la D127.

traverser le pont et prendre le chemin de terre à gauche.

Continuer sur 900m en traversant le Hameau de "Launay" jusqu'à la D327.

Au carrefour prendre à droite et aussitôt à gauche dans le chemin de terre. (2ème lavoir en contrebas (2)). Suivre ce chemin sur 1 km et prendre à gauche vers "Les Baissières" (3ème lavoir à gauche dans le bas de la côte (3)). Après 300 m, prendre à droite vers "Josset", passer sous le pont de la voie verte jusqu'à la D127. Prendre à gauche et aussitôt à droite dans le chemin de terre jusqu'à la D506.

Tourner à gauche vers "La Fosseyrie". À "La Louetterie", au fond d'un petit chemin en herbe, le 4ème lavoir (4). Au bout du hameau, à gauche, traverser la D337 vers "Le Mont". Continuer ce chemin sur 1,5km et prendre à droite vers les citernes. Continuer jusqu'à la D137 prendre en face, traverser "Le Boscq" continuer jusqu'à "L'Angerie"(5ème lavoir (5)).

Après 250m, tourner à gauche dans un chemin de terre vers "La Glinette" jusqu'à la D137.

Prendre à droite, descendre jusqu'à la D127, tourner à gauche et continuer jusqu'à "Le Moulin" (6ème lavoir (6)). Continuer la D127 jusqu'au bourg de Saint Nicolas de Pierrepont pour retrouver le parking.

**Carte, descriptif, trace GPS: <https://www.visorando.com/randonnee-8365667>**

**et sur le site: <https://www.saintnicolasdepierrepont.fr/culture-loisirs/>**

## Histoire de notre commune: **La guerre de 100 ans (suite)**

La chronique dit que notre amiral, « avec certains nombres de gens d'armes, pour approcher les dits ennemis, et pour garder et défendre nostre dit pays, qui estoit en très grande désolation par le fait desdits ennemis, dont nous avons très grande compassion et pitié, icelui admiral fut entré en clos de Constantin et eust pris et enfoncé la ville de Pont Labbé, la bastide de Beuzeville et la ville de Pierrepont pour mener guerre à nos dits ennemis et à tenir nostredit pays en bonne seureté et paix. És quelle forteresse nostre dit admiral demeura pour certain temps ».

L'amiral habita donc Pierrepont qu'il fit aussitôt fortifier. On ne sait où étaient ces fortifications mais on peut penser qu'il y en avait une partie dans le champ dit « le donjon », où, l'année de la sécheresse, on avait vu un grand cercle où le maïs était moins haut. C'est de cette période également que daterait la tour de l'église de Saint Nicolas. Cette tour de guet aurait été alors soit érigée, soit modifiée. Enfin il n'est pas impossible que certaines parties fortifiées de Bouttemont remontent à cette époque.

L'amiral passa une revue à Pierrepont le 1er décembre 1374. Les fortifications furent achevées en 1375 par Jean Vauchis.

Tout cela dut coûter cher car les évêques de Coutances, de Beauvais et de Bayeux, qui s'étaient faits remarquer à soutenir le siège de Pierrepont et de Pont Labbé, furent indemnisés. L'évêque de Coutances reçut 1000 Francs or, celui de Beauvais 10 F par jours de siège et celui de Bayeux 600 livres tournois (7560 Euros). Ces sommes furent prélevées sur un impôt spécial de 30.000F octroyé par les états de Normandie le 29 janvier 1375.

En outre, par une charte royale du 14 février 1376, Charles V alloua à Guy Chrétien, bailli de Rouen, et à Renier le Coutellier, bailli de Caen, 300F or et 500F sur les deniers cueillis pour la part active qu'ils avaient prise dans l'entreprise des bastilles de Pierrepont et de Pont Labbé.

Finalement Saint Sauveur le Vicomte se rendit le 3 juillet 1375 mais Cherbourg étant toujours, et jusqu'en 1394, aux mains des Anglais, le roi de France fit « vider » le Cotentin pour les isoler, et la région resta comme un désert jusqu'à cette date.

Après les paysans revinrent..... juste à temps pour voir une nouvelle armée anglaise envahir de nouveau le pays en 1412.

En 1417, le roi anglais entreprit la reconquête systématique de la Normandie. Pierrepont allait rester anglais jusqu'à 1449.

Cette longue occupation fut très relativement paisible.

En 1428 les habitants de saint Nicolas devaient au baron de La Haye du Puits 34 quartiers d'avoine au prix de 48 deniers le quartier (28 Euros).

Finalement cette interminable guerre s'acheva par la défaite des Anglais le 15 avril 1450 à Formigny (Calvados)



### **Chapitre 5 : de 1450 à 1789.**

**ÉVOLUTION GÉNÉRALE :** Après la guerre de 100 ans, le Cotentin se remit lentement, mais durablement, de ses ruines. Point de guerre directement sur notre terre ; toujours des épidémies allant toutefois en diminuant. Les guerres de religion furent peu sensibles ici. Il y eut des révoltes de paysans dues à des disettes et surtout à l'excessive pression du fisc royal... Pendant cette longue période, on assista au déclin des

seigneurs locaux au profit du pouvoir royal pour arriver à la monarchie absolue.

L'image générale est celle d'une société semi-pauvre, très contrainte par le fisc. (La Normandie a payé jusqu'au quart des impôts du royaume). Il y eut des périodes sombres, en particulier le début du XVIIIème siècle.

Les sources écrites deviennent nombreuses et j'ai dû les classer en plusieurs rubriques même si cela nuit à une vision globale.

**A – La noblesse :** Son rôle diminua et son nombre s'accrût. Il y eut bientôt plusieurs familles nobles à Pierrepont (quoiqu'il semble que le titre « de Pierrepont » ait eu une certaine prépondérance). Ces autres familles étaient soit de vieille noblesse, ayant acquis des terres, soit des anoblissements comme les Plessard en 1580.

Ces familles avaient un fief, la plupart du temps une grosse ferme, qui leur était en quelque sorte prêtée contre divers services par un seigneur plus puissant. Parfois elles en étaient propriétaires.

C'est d'ailleurs à cette époque des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles que furent construites beaucoup de grosses fermes qui existent encore (La Cour, La Hurie, Écolleville, Bouttemont),.

**B – L'église :** Les protestants étaient assez nombreux au XVI<sup>ème</sup> siècle pour avoir un prêche que l'on nommait « chapelle ès huguenots » qui se situait dans un bâtiment de la ferme d'Écolleville. Le culte dut cesser vers 1685. Le local servit ensuite de bergerie jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Actuellement on en voit à peine un pan de mur. Notons aussi, non loin, un ancien cimetière qui pourrait être celui des protestants. Le presbytère de Pierrepont dut être bâti en 1760 (crédits alloués). Une chapelle de la Trinité, dont le seigneur de Pierrepont avait le patronage en 1665, pose des problèmes de localisation. On la décrit comme dépendant de Saint Sauveur mais sur la carte de Cassini (1757) elle est placée à La Cour. Je pense qu'en fait, c'est la chapelle de cette ferme, même si elle a pu dépendre de Saint Sauveur à une époque.



À Saint Nicolas de Pierrepont, la chapelle Saint Sébastien est du XVI<sup>ème</sup> siècle, la voûte du chœur de 1768.

À Neuville, la tour date de 1638, donnée par Jean Baston ; la nef de 1770.

Rappelons que le système de taxes religieuses, en deux portions pour Saint Nicolas pour l'abbé de Saint Sauveur de Pierrepont, et pour l'évêque de Coutances à Neuville, est resté en usage jusqu'à la révolution.

**C – L'administration :** En 1454, les hommes de Pierrepont devaient au seigneur de La Haye du Puits le service d'un char tiré par 21 bœufs.

En 1528, lors de la fondation du moulin de Neuville, il y avait à Pierrepont 10 fiefs sujets à aller quérir l'arbre du moulin dans la forêt de Saint Sauveur le Vicomte, lesquels fiefs, avec sept autres de la seigneurie d'Auvers, devaient maintenir chacun une perche de la chaussée dudit moulin jusqu'à la grande rivière.

Ces fiefs étaient : 1) Le fief au Morel, 2) du Hoc (du Hot?), 3) au Doutez, 4) Bavoise, 5) Piédechien, 6) au Vallois, 7) au Roi, 8) Encombault, 9) Bechaitre, 10) Quentinot.

Ces noms représentent pour la plupart des noms de famille, gros paysans ou petite noblesse.

À cette même date on apprend que le seigneur de Saint Sauveur le Vicomte avait le droit de Pourvoir aux écoles de Pierrepont et que le service de guet de son château était dû par les habitants d'environ 90 paroisses dont celle de Pierrepont. Dans le même acte, on apprend que 39 feux de Saint Nicolas étaient

tenus de payer 19 livres 10 sols à la même baronnie. (On remarque la première allusion à l'école de Pierrepont et la persistance du nom « Bavoise » depuis 1369).

Neuville était alors dans la sergenterie de Beaumont et dans l'élection de Valognes.

On note une deuxième allusion à l'école de Pierrepont en 1688. À Saint Nicolas l'école de garçons existait en 1682, tenue par Mr Resvert et vers 1700 par Mr Basneville, prêtre ; vers 1734 par le sous-diacre Gille du Bosc ; vers 1785 par Guillaume Dubost, prêtre. Cette école se trouvait en face de chez Mr Charles Scelles (Bouttemont). L'école des filles de Saint Nicolas fut fondée en 1718 par B. de Pierrepont à la demande de feu Ruelle, prêtre. Elle coûte 200 livres.

(À suivre...)

